

55-Sept
1967

L'ÉPREUVE DES CHIFFRES

SI l'on en croit les porte-parole des différentes formations politiques, les élections cantonales auraient été bonnes pour tout le monde. Un coup pour rien, en somme.

Qu'on nous permette de soumettre ces singuliers commentaires à l'épreuve de vérité, c'est-à-dire aux chiffres.

Pour l'ensemble des cantons où l'on a voté dimanche, les candidats communistes avaient obtenu : 1 million 815.763 voix aux élections cantonales précédentes (1) soit 22,99 pour cent des suffrages exprimés et 42 sièges au premier tour. Ces chiffres sont passés, avant-hier à 2 millions 166.956 pour les voix, 26,36 pour le pourcentage et 99 pour les élus.

Autrement dit, le Parti Communiste Français a gagné au premier tour 351.193 voix, 3,37 pour cent des suffrages exprimés et 57 sièges.

Ces voix, ce pourcentage, ces sièges que nous avons gagnés, il a bien fallu que d'autres les perdent.

Pour l'essentiel, ils ont été perdus par la réaction, par les candidats que le peuple considérait comme liés à la politique rétrograde du gaullisme, soit qu'ils aient affiché les couleurs de l'UNR ou

de tel autre parti de droite soit qu'ils aient tenté de dissimuler leur visage sous une autre étiquette.

Cela dit, si les partis de gauche obtiennent dans leur ensemble un succès appréciable, c'est notre parti qui enregistre, et de loin la progression la plus forte. Premier parti de France, il recueille à lui seul plus de la moitié des voix de la gauche. Le fait ne surprendra aucun

C'est parce que le programme des communistes est un programme avancé et novateur — par les mesures qu'il préconise en vue de juguler les monopoles, de satisfaire des revendications, de garantir l'indépendance nationale et de défendre la paix — qu'il a la faveur populaire.

C'est parce que notre parti propose le seul moyen de préparer l'avènement d'une

portons un triomphe dans la région parisienne, qui est le cœur économique et politique du pays, nous gagnons dans des milliers de villages lointains où de nouveaux électeurs, sachant parfaitement que notre candidat ne serait pas élu, n'en ont pas moins affirmé sur son nom leur confiance envers le Parti Communiste Français et leur appui à sa politique.

Au second tour, dans chaque canton soumis à ballottage, il s'agit maintenant de bloquer les voix de tous les candidats de gauche sur le nom de celui que le suffrage universel a placé en tête. C'est la règle du désistement réciproque énoncée dans l'accord conclu, le 20 décembre 1966, entre notre parti et la Fédération de la gauche, et qui valut à l'un et à l'autre les bons résultats des législatives.

A cette règle claire et loyale, nous restons d'autant plus fidèles que le suffrage universel vient de montrer, avant-hier, que ses préférences vont à la loyauté et à la clarté.

(1) Il s'agit des élections de 1961 pour la province ; de 1959 pour l'ancien département de la Seine ; de 1961 ou 1964 pour l'ancienne Seine-et-Oise.

par **Étienne FAJON**
MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE
DU P. C. F.

homme averti, mais il est riche de signification.

Il signifie que les travailleurs et les démocrates qui s'opposent au pouvoir actuel répudient par avance, en nombre grandissant, toute relève réactionnaire du régime, qu'ils aspirent à l'avènement d'un gouvernement démocratique, capable de mettre en œuvre une politique réellement nouvelle, ce qui exclut toute éventualité de collusion avec la droite.

démocratie authentique, à savoir l'entente de tous les partis de gauche sur un programme commun répondant aux aspirations des travailleurs et aux intérêts du pays, que son influence grandit d'une élection à l'autre.

Les élections cantonales de ce dimanche, précédées par le verdict d'Als, accentuent la victoire des élections législatives.

Qui oserait désormais contester leur portée politique ? Le même jour où nous rem-